

AVIS DES SOCIÉTÉS

PUBLICATION D'INFORMATIONS SUR LES PACTES CONCLUS ENTRE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE « SERVICOM »

I. LES PARTIES AU PACTE

1. Dénomination sociale : **SERVICOM Holding**

Forme juridique : Société Anonyme

Adresse du siège social : Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I – Tunis, Tunisie,

Registre de commerce : B0379072013

2. Dénomination sociale : **Maghreb Private Equity Fund III PCC**

Forme juridique : Fond de Capital Investissement

Adresse du siège social : 5th Floor, Barkly Wharf, Le Caudan Waterfront, Port Louis,
Mauritius

Registre de commerce : 103751 C1/GBL

3. Dénomination sociale : **FCPR Fonds de Développement Régional**

Forme juridique : Fonds Commun de Placement à Risque

Adresse du siège social : Résidence LAKEO, Rue du Lac Michigan, Les Berges du
Lac, 1053 Tunis

Agrément du CMF selon la décision n°39-2013 du 26 Septembre 2013

II. MENTION DE LA SOCIETE DONT LES TITRES FONT L'OBJET DU PACTE

- Dénomination sociale : **SERVICOM**

- Nombre d'actions composant le capital et, s'il est différent, nombre de droits de vote existants (à la date de la signature du pacte) : 5 937 000 actions

III. LA DATE DE CONCLUSION DU PACTE, LA DUREE DES ENGAGEMENTS ET LE CAS ECHEANT LA DATE D'EFFET DU PACTE.

- Date de signature : 28 décembre 2016

- Date d'effet : le pacte d'actionnaires prendra effet à compter de sa date de signature et s'imposera aux Parties tant qu'ils sont actionnaires de la société.

IV. LE POURCENTAGE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DETENUS PAR CHACUN DES CONTRACTANTS A LA DATE DE SIGNATURE DU PACTE. POUR LES TITRES CONFERANT UN DROIT DE PARTICIPER AU CAPITAL, LE NOMBRE DE TITRES DETENUS PAR CHACUN DES SIGNATAIRES

Actionnariat	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% de détention
SERVICOM Holding	1 769 139	1 769 139	29,80%
Maghreb Private Equity Fund III PCC	666 666	666 666	11,23%
FCPR Développement Régional	600 000	600 000	10,11%
Total	3 035 805	3 035 805	51,14%

V. LA TENEUR DES CONDITIONS PREVUES PAR LE PACTE

- FCPR Développement Régional et Maghreb Private Equity Fund III PCC s'engagent à ne céder aucun de leurs titres dans SERVICOM ni dans SERVICOM Holding pour une période de 2 ans à compter de la date de Signature du pacte, sauf accord préalable des Parties.
- FCPR Développement Régional et Maghreb Private Equity Fund III PCC ont convenu d'un droit de sortie conjointe pour toute cession de titres dans SERVICOM ou dans SERVICOM Holding.

VI. SIGNATAIRE(S)

SERVICOM Holding
Maghreb Private Equity Fund III PCC
FCPR Fonds de Développement Régional

Date de signature du pacte : 28/12/2016